

Infos pratiques

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients, et conformément à la demande l'ARS nous nous engageons à réceptionner les échantillons du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le vendredi jusqu'à 14h. Il existe aussi une procédure qui permet l'information en temps réel de l'ARS et du client en cas de paramètres dont les valeurs dépassent les normes autorisées.